

Séance du 30 septembre 2021
Délibération n° 2021-127 BIS

L'an deux mil vingt et un, le 30 du mois de septembre à 20 heures, se sont réunis, à Le Brethon, dans la salle polyvalente, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, sous la présidence de Monsieur Daniel RONDET, Président, dûment convoqués le 20 septembre 2021.

Présent(s) : Monsieur Stéphane MILAVEAU, Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Marie-Solange LALEVEE, Monsieur Fabien THEVENOUX, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Michel GALOPIER, Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Kamel AMARA, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Jérôme JOMIER, Madame Elisabeth PLESSE, Monsieur Didier REGRAIN, Monsieur Sébastien MERY, Monsieur Bernard MOLLO, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Francis LEBLANC
Formant la majorité des membres en exercice ;

Procuration(s) : Monsieur Gilles JACQUET à Monsieur Jérôme JOMIER

Absents excusés : Monsieur Marc SIGNORET, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur David LOUBRY, Madame Sylvie DUCLOITRE, Monsieur Alain BECQUART

Présent(s) sans voix délibérative : Monsieur Raymond AUCLAIR, Madame Anne RENAUD, Madame Amandine COFFIN, Madame Marie-Line CLAME, Madame Catherine NOYON, Monsieur Romain POULET

Assistait également à la réunion : Monsieur Loïc DUFORNEAU

Nombre de Membres en exercice	25
Nombre de Membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes Pour	22
Votes Contre	0
Abstentions	0

NOMENCLATURE ACTES	
N° : 5.3	Thème : Désignation de représentants

Objet : Modification des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly

Le conseil communautaire,

Sur le rapport du Président de la communauté de communes ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5711-1 ;
- VU** les statuts de la communauté de communes ;
- VU** la délibération du 12 janvier 2009 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au SICTOM du secteur de Cérilly à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

- VU** la délibération n°2020-87 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly ;
- VU** les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly ;
- VU** la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;

Considérant que les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly prévoient que le nombre de membres du comité syndical est porté à 24 pour la communauté de communes (24 titulaires, 24 suppléants) ;

Considérant les élections complémentaires de la commune de Saint-Caprais, il convient de modifier les représentants au sein du SICTOM du secteur de Cérilly ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : d'abroger la délibération n°2020-87 du 23 juillet 2020.

Article 2 : de proclamer en tant que représentants de la communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM du secteur de Cérilly, les conseillers suivants :

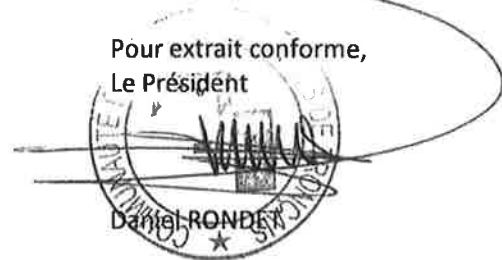
Communes	Titulaires	Suppléants
<i>Ainay-le-Château</i>	Madame Carole GUESSANT	Madame Annie GAUMET
	Monsieur Thierry TRUFFY	Monsieur Marc SIGNORET
<i>Braize</i>	Monsieur Didier BOUBET	Monsieur Raymond AUCLAIR
	Monsieur Sylvain DAUDON	Monsieur Jérémy BORDERIEUX
<i>Cérilly</i>	Monsieur Roger SOUCHAL	Monsieur Sébastien DENIZOT
	Monsieur Fabien THEVENOUX	Monsieur Stéphane DESFORGES
<i>Couleuvre</i>	Monsieur Didier FREMILLON	Monsieur Bruno VERRIER
	Monsieur Sébastien FRIAUD	Madame Marie-Christine BERTOUX
<i>Hérisson</i>	Monsieur Nicolas CHEVALLIER	Monsieur Philippe PERCHE
	Madame Josette DOURBIAS	Monsieur Denis BONNEAU
<i>Isle-et-Bardais</i>	Monsieur Daniel ARTIGAUD	Monsieur Rodolphe DUCLUZEAU
	Madame Anne RENAUD	Madame Jeanine THEVENET
<i>Le Brethon</i>	Madame Sabrina CLAME	Monsieur Jean-Christophe DERET
	Monsieur Jean-Claude DUPECHOT	Monsieur Olivier LARAIZE
<i>Le Vilhain</i>	Madame Amandin COFFIN	Monsieur Jérôme CIVADE
	Monsieur Anthony VERHOEVEN	Madame Sabrina DUBOIS
<i>Saint-Bonnet-Tronçais</i>	Monsieur Didier REGRAIN	Madame Françoise BOURGAIN-WADE
	Monsieur Alain TABRAN	Monsieur Dominique MAES
<i>Saint-Caprais</i>	Monsieur Bernard MOLLO	Monsieur Bernard de NICOLAY
	Madame Marie-Line CLAME	Monsieur Fabien GRANIER
<i>Theneuille</i>	Monsieur Yannick RASTOILE	Monsieur Didier MAZERON
	Monsieur Dominique GIRARDI	Monsieur Sébastien MEIGNIN

Valigny	Monsieur Alain BECQUART	Madame Manon GAYET
	Monsieur Bernard CHORGNON	Monsieur Dominique GOIVIGNON

Article 3 : d'autoriser le Président à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré le 30 septembre 2021,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président



Daniel RONDEK

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet

